



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

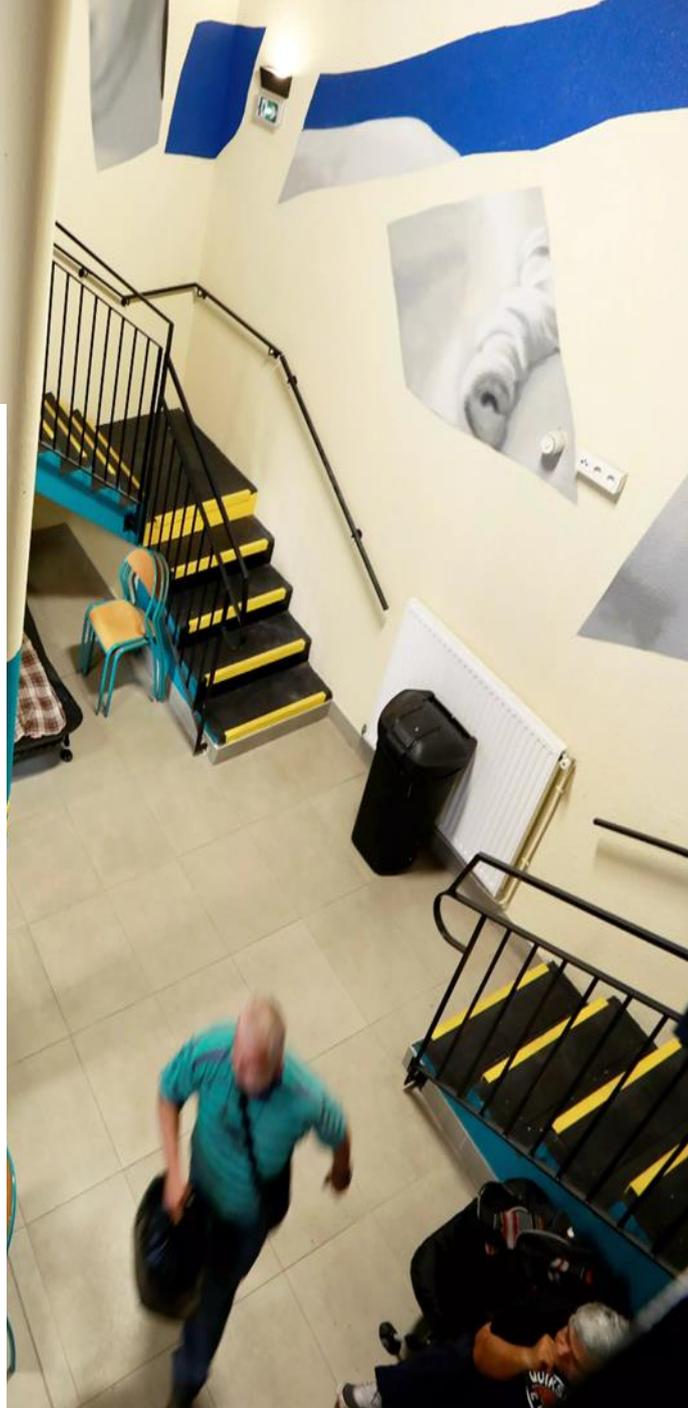
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



HALTE DE NUIT BRUNO DUBOULOZ

**Appel à Manifestation
d'Intérêt**

Restauration collective



Introduction

Depuis décembre 2004, la Fondation de Nice, subventionnée par l'Etat et la Ville de Nice, a ouvert la Halte de nuit Bruno DUBOULOZ, permettant ainsi à des personnes sans domicile de bénéficier, de manière inconditionnelle et gratuite, d'un lieu d'accueil pour la nuit.

Les articles L345-2-2 et -3 du CASF stipulent que l'hébergement d'urgence doit offrir comme prestation le gîte, le couvert, l'hygiène et un accompagnement personnalisé. Les politiques publiques en matière de logement, l'appel à manifestation d'intérêt de septembre 2020 pour l'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans les accueils collectifs, le financement de l'humanisation des structures d'accueil d'urgence par l'ANAH (mars 2021), sont autant de marqueurs des évolutions attendues au sein des lieux d'accueil d'urgence tels que la Halte de Nuit.

Pour toutes ces raisons, la Halte de Nuit a fait évoluer son projet depuis 2014 : création d'une offre pour les personnes de « passage » permettant un accès aux sanitaires et aux repas pour les personnes non mises à l'abri faute de places, extension de 12 places réservées aux femmes en 2016 dans un bâtiment distinct, création d'une bagagerie, mise en place d'une activité de domiciliation.

Une évolution majeure du projet, en octobre 2022, permet à la Halte de Nuit d'être ouverte en continue (365 nuits/an) de 17h à 7h45 du matin et de proposer un accompagnement social global aux personnes mises à l'abri.

A ce jour, la capacité d'accueil de la Halte de Nuit est la suivante :

- Contexte « normal », hors crise sanitaire : 26 hommes et 17 femmes ;
- Contexte « exceptionnel » (grand froid, intempéries) : 36 hommes et 20 femmes ;
- Contexte « Covid » : 17 hommes et 12 femmes.

En ce qui concerne la description générale des prestations, la Halte de Nuit offre aux personnes sans domicile stable un endroit chaleureux, sécurisé et sécurisant pour passer la nuit. Il s'agit d'un lieu d'accueil à "bas seuil d'exigence" qui cherche à être au plus près des besoins des usagers. Elle est complémentaire des autres types d'hébergements d'urgence existants sur la ville de Nice.

A la Halte de Nuit, l'accueil est inconditionnel et anonyme. Les personnes sont accueillies comme elles se présentent, à savoir avec leurs addictions (tabac, alcool, substances psychoactives), leurs troubles psychiatriques, leur état de souffrance psychique, une hygiène parfois relative et aussi avec leur animal de compagnie.

Une priorité est donnée aux personnes les plus âgées et très vulnérables.

Les personnes accueillies peuvent se restaurer, se laver, accéder à des soins de première nécessité et rencontrer une équipe accueillante, qui les écoute et les oriente si besoin.

Les prestations proposées sont les suivantes :

- Hébergement, dans un cadre collectif et communautaire au sein de locaux embellis en 2022 grâce à l'artiste niçois Caesar MALFI ;
- Petit déjeuner, collation et diner collectif préparé par les salariés du chantier d'insertion au Forum Jorge François ;
- Accès aux douches et sanitaires, distribution de kit hygiène, de linges jetables, et de protections menstruelles ;
- Accès à des vêtements et à la buanderie ;
- Accès à la bagagerie, permettant aux personnes sans domicile stable d'entreposer leurs effets personnels ;
- Accès internet : ordinateurs, et wifi pour connexion des téléphones portables ;
- Participation à des ateliers esthétique/coiffure en partenariat avec l'association Solidarité 06 ;
- Participation à des sorties culturelles, sportives et ludiques organisées par les salariés de la Halte de Nuit ;
- Echange et écoute des agents d'accueil, permettant de rompre l'isolement et la détresse des personnes ;
- Accompagnement social global ;
- Domiciliation.

Les locaux :

La Fondation de Nice met à disposition deux immeubles sis au 3 et 8 rue Balatchano à Nice.

Le bâtiment femmes :

Situé au 8 rue Balatchano, il couvre une surface d'environ 120 m² et est aménagé pour 17 places. Au rez-de-chaussée : un espace d'accueil servant de réfectoire ou salle commune de détente, lecture avec une télévision ; un espace numérique avec 2 postes ordinateurs ; un espace bien-être (esthétique) ; une bagagerie ; une buanderie.

Au 1er étage : 4 chambres collectives équipées de sanitaires et douches.

Le bâtiment hommes :

Situé au 3 rue Balatchano, il couvre une surface de 200 m² et est aménagé pour 26 places. C'est un grand dortoir organisé en deux mezzanines et un espace central.

Au rez-de-chaussée : un espace collectif avec un téléviseur et un poste informatique ; les sanitaires incluant des urinoirs, WC, douches avec équipement pour personnes à mobilité réduite ; un espace bureau pour les intervenants et les entretiens avec les personnes hébergées ; un espace cuisine.

Aux mezzanines, un espace de couchage et un sanitaire de chaque côté.

Prestation et éléments de contexte de la prestation

Entre 2004 et 2018, la Halte de Nuit a fait appel à divers prestataires pour assurer la prise de repas, en soirée, des personnes mises à l'abri au sein du dispositif. Des entreprises du secteur privé, spécialisées dans la restauration collective, ont remis des plateaux repas individuels livrés quotidiennement à l'équipe.

Depuis 2020, les liens de la Fondation de Nice avec un chantier d'insertion dans le domaine de la restauration se sont renforcés et ont donné lieu à une collaboration avec ce prestataire. En effet, ce dernier livre des repas composés pour les personnes mises à l'abri –des plateaux repas individuels ont donné place, depuis octobre 2022, à des grands plateaux permettant une prise de repas collectifs.

En complément de sa vocation sociale, ce prestataire a une vigilance sur son empreinte carbone et réutilise l'ensemble des contenants mis à la disposition de la Fondation de Nice.

Prestation concernée

Préparation et livraison de 45 plats garnis (de 400 g minimum) pour les personnes accueillies à la Halte de nuit tous les soirs de l'année.

Éléments de la prestation :

- La livraison sera à la charge du prestataire (fréquence à déterminer).
- Les repas devront être livrés sous bacs gastronomiques pouvant être remis en température.
- Le prestataire devra exécuter la prestation définie aux présentes dans des conditions d'hygiène conformes à la réglementation en vigueur. Il en sera le garant jusqu'à la livraison du repas.
- Des plats témoins seront conservés au froid par le prestataire pendant 5 jours afin de pouvoir procéder à d'éventuelles analyses.
- Les contenants consignés seront vidés (mais non lavés) après l'utilisation par la Halte de Nuit.
- La HDN est responsable du stockage, de la remise en température ainsi que du service des repas aux consommateurs.

Un point trimestriel devra être effectué entre le prestataire et le responsable de la Halte de Nuit.

Temporalité :

La présente prestation est mise en place pour 2 ans. Elle débutera au mois de Janvier 2024. Chaque année, à date anniversaire, la convention pourra être dénoncée par l'une des deux parties.

Candidatures

La sélection du prestataire se fera sur la base d'une proposition écrite incluant une proposition complète et un budget détaillé pour chaque élément de prestation. Un entretien de sélection pourra être organisé si besoin.

Merci d'adresser les propositions de réponse à la prestation à l'adresse suivante avant le vendredi 29 Septembre 2023 :

- RICHON Alexandre, responsable du domaine d'activités Hébergement et Logement
a.richon@fondationdenice.org
- DONIER Emilie, assistante de direction
e.donier@fondationdenice.org

Pour toutes informations utiles vous pouvez également contacter :
RICHON Alexandre, responsable du domaine d'activités Hébergement et Logement
a.richon@fondationdenice.org
06 19 27 23 98